

Séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Lac-Sergent tenue le 2 mai 2012, à 16h00 à la Base de Plein Air 4 Saisons.

Mesdames, Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du conseil de cette Ville est convoquée par les présentes par Monsieur le maire Denis Racine pour être tenue au lieu ordinaire des séances du conseil **LE DEUXIÈME JOUR DU MOIS DE MAI 2012 À 16H00** et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

• **Voir items à l'ordre du jour**

DONNÉ à Lac-Sergent, ce 30e jour du mois d'avril 2012

SIGNIFICATION

Le conseil municipal constate et fait mention que l'avis de convocation a été signifié à chacun des membres du conseil tel que requis par la loi.

1. OUVERTURE

Étaient présents :

Monsieur le maire	Denis Racine
Mesdames les conseillères	Johanne Tremblay-Côté et Hélène D. Michaud
Monsieur le conseiller	Alain Royer

Était absent : François Garon, conseiller

Ces membres du Conseil de la Ville de Lac-Sergent, formant quorum et M. Denis Racine, maire, annonce que la séance est ouverte.

Assistent également à la séance, Mme Josée Brouillette, secrétaire-trésorière et Éric Chamberland, inspecteur municipal.

ORDRE DU JOUR

- 1 - Ouverture**
 - 2 - Lecture et adoption de l'ordre du jour**
 - 3 - Première période de questions sur les sujets à l'ordre du jour**
 - 4. Résolutions**
 - 4.1 Octroi de contrat à P. Aubut inc, serruriers – travaux d'informatisation du système d'ouverture de l'accès à la rampe de mise à l'eau des bateaux
 - 4.2 Octroi de contrat à Raymond Robitaille excavation inc. – travaux d'enrochement du canal situé entre les chemins de la Source et des Mélèzes
 - 4.3 Demande d'aide financière dans le cadre du programme de renouvellement des conduites d'eau potable et d'eaux usées (**PRECO II**)
 - 5 - Période de questions portant uniquement sur les sujets discutés**
 - 6 - Clôture de la séance**
 - 7 - Levée de la séance**
-

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Denis Racine, maire, fait la lecture de l'ordre du jour.

12-05-089

IL EST PROPOSÉ par Mme Johanne Tremblay-Côté, conseillère
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

3. **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

Aucune question.

4. **RÉSOLUTIONS**

4.1 **Octroi de contrat à P. Aubut inc, serruriers – travaux d'informatisation du système d'ouverture de l'accès à la rampe de mise à l'eau des bateaux**

ATTENDU les résultats de l'estimation (soumission de gré à gré) reçue à l'effet d'informatiser le système d'ouverture de la clôture sur le terrain de la rampe de mise à l'eau;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Alain Royer, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

12-05-090

D'OCTROYER le contrat à P. Aubut inc. serruriers, au coût de 7 537.40\$ plus les taxes applicables.

LES devis, les soumissions et la présente résolution tiennent lieu de contrat.

CES dépenses seront payées à même le surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2011.

4.2 **Octroi de contrat à Raymond Robitaille excavation inc. – travaux d'enrochement du canal situé entre les chemins de la Source et des Mélèzes**

ATTENDU les résultats de l'estimation (soumission de gré à gré) reçue à l'effet des travaux d'enrochement à effectuer dans le canal situé entre les chemins de la Source et des Mélèzes ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Alain Royer, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

12-05-091

D'OCTROYER le contrat à Raymond Robitaille excavation, au coût de 4 490 \$ plus les taxes applicables.

LES devis, les soumissions et la présente résolution tiennent lieu de contrat.

CES dépenses seront payées à même le surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2011.

4.3 **Demande d'aide financière dans le cadre du programme de renouvellement des conduites d'eau potable et d'eaux usées (PRECO II)**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Lac Sergent envisage réaliser l'implantation d'un réseau collecteur d'égout dans les secteurs situés en zones inondables;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Lac Sergent a produit un plan d'intervention en 2012 qui démontre que l'implantation d'un réseau collecteur d'égout touché par la présente demande est éligible au programme de renouvellement des conduites (PRECO II).

EN CONSÉQUENCE il est

PROPOSÉ par Mme Johanne Tremblay-Côté, conseillère

12-05-092

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE la Ville de Lac Sergent mandate la firme d'ingénieurs ROY VEZINA et Associés pour la présentation de son projet dans le cadre du « Programme de renouvellement des conduites (PRECO II) »;

QUE la Ville de Lac Sergent s'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet;

QUE la Ville de Lac Sergent autorise, madame Josée Brouillette, directrice générale, à signer tous les documents relatifs à ce programme d'aide financière « Programme de renouvellement des conduites (PRECO II) ».

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR LES SUJETS DISCUTÉS**

6. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, M. Denis Racine, maire, remercie les membres du Conseil et les personnes présentes et déclare la fin de la séance.

7. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

12-05-093

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène D. Michaud, conseillère
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE la séance soit levée à 16h34.

Certificats de crédits

Je, soussignée, Josée Brouillette, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses mentionnées dans ce procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce _____(date)

Josée Brouillette, directrice générale et secrétaire-trésorière

Denis Racine
Maire

Josée Brouillette
Directrice générale et secrétaire-trésorière